

Accompagner une mobilité de carrière par le bilan professionnel et de compétences

RS6391 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315, 332t
Formacode(s)	44595
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	20/09/2023
Date d'échéance	20/09/2026

Certificateur(s)

FRH CONSEIL · SIRET : 79773956200032

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise à acquérir des compétences pour améliorer les pratiques des bilans de compétences auprès des publics en mobilité, en transition, en réorientation ou en reconversion professionnelle, de manière rigoureuse, éthique et bienveillante.

Elle s'adresse aux professionnels du bilan de compétences souhaitant améliorer ou renforcer leurs compétences, aux professionnels des RH souhaitant accompagner leurs salariés sur des projets professionnels et aux managers qui réalisent des entretiens professionnels auprès de leurs collaborateurs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser les besoins d'accompagnement d'une mobilité de carrière du bénéficiaire, afin de lui présenter avec professionnalisme, la prestation adaptée à sa demande.
- Conduire l'entretien d'analyse de la demande du bilan professionnel, ou de compétences, afin de construire conjointement, de manière opérationnelle, l'accompagnement adapté au bénéficiaire.
- Mener la phase d'investigation du bilan professionnel, ou de compétences, par le biais de plusieurs entretiens adaptés aux besoins du bénéficiaire, pour le guider dans sa démarche réflexive, tant sur le plan personnel que professionnel, et faire émerger des pistes professionnelles réalistes.
- Mener la phase de restitution et de conclusion du bilan professionnel, ou de compétences, afin de permettre au bénéficiaire de configurer son projet professionnel et de s'approprier son argumentaire, ainsi que les différentes étapes de sa mise en œuvre.
- Accompagner le bénéficiaire dans son suivi à 6 mois post-bilan professionnel, ou de compétences, pour s'assurer qu'il soit bien ancré dans son projet professionnel et dans sa mobilité de carrière.
- Analyser sa pratique du bilan professionnel, ou de compétences, afin d'adapter sa méthode d'accompagnement aux mobilités de carrière et inscrire sa démarche professionnelle dans une dynamique d'amélioration continue.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences.

Articles L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'une certification de :

- niveau 6 (M1, L3, ...) minimum dans le domaine du conseil, de l'accompagnement, du management et des RH
- OU
- niveau 5 (BTS, DUT...) et avoir une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine du conseil, de l'accompagnement, du management, et/ou les RH (recrutement et insertion)
- + un entretien d'évaluation et de validation des prérequis.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury est composé de 2 professionnels :

- 1 membre externe : indépendant en exercice œuvrant dans le champ du bilan de compétences et psychologue du travail,
- 1 membre interne à FRH CONSEIL : responsable pédagogique, psychologue du travail,

Base légale

Date de décision	20/09/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	20/09/2026
Date de dernière délivrance possible	20/03/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	15	—	—	—
2021	12	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5328

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7745

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://frhconseil.fr/se-former-au-bilan-de-competences/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6391/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	18
Parcours menés à terme	18
Taux d'achèvement	100 %

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	18
Montant total engagé	82 080 €
Coût moyen par dossier	4 560 €
Durée moyenne	27 h
Période	10/2023 – 12/2025
France compétences	72 %
Reste à charge titulaire	21 %
Entreprise	6 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.